

# COMPTE RENDU DES PREMIERES ET DEUXIEMES JOURNEES OHADA

**BORDEAUX – 20 et 21 septembre 2012**  
**BORDEAUX – 10 et 11 Octobre 2013**

---

**Club**



**Ohada Bordeaux**

**Association Loi de 1901**

**Information – Diffusions – Conférences – Débats – Echanges – Droit Comparé**

**Par**

**Jacques-Brice MOMNOUGUI**

Avocat au Barreau de Bordeaux

Avocat au Barreau du Cameroun

Président du Club OHADA BORDEAUX

# PROGRAMME DES 1<sup>ères</sup> JOURNEES

---

**Jeudi 20 septembre 2012 de 16h30 à 19h30**

**EDA ALIENOR – CRFPA, 18-20 rue du Maréchal Joffre, CS 51155, 33077 Bordeaux CEDEX**

**Formation continue réservée aux avocats**

## Le droit des sociétés dans l'espace OHADA

- \* Présentation générale du droit OHADA et de l'acte uniforme en droit des sociétés
- \* Un particularisme : la société anonyme avec administrateur général et la société anonyme unipersonnelle
- \* Contentieux des sociétés et arbitrage

### Intervenants

M. **Bernard SAINTOURENS**, Professeur à l'Université de Bordeaux,

M. **Denis POHE TOPKA**, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux,

M. **Paul-Gérard POUGOUE**, Professeur à l'Université de Yaoundé.

\*\*\*\*\*

**Vendredi 21 septembre de 14h à 18h, Pôle juridique et judiciaire,  
Université Montesquieu - Bordeaux IV, 35 Place Pey-Berland, Bordeaux  
Conférence tous publics**

## L'attractivité du droit OHADA

- \* Du Traité au marché
  - Enjeu majeur de l'OHADA : l'émergence d'un véritable marché
  - Institutions principales : Registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) et arbitrage de la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA)
- \* Instruments de décisions de l'entreprise
  - Sociétés faisant appel public à l'épargne
  - Les liens de droit entre sociétés
  - Opérations de restructuration
- \* Aléas et risques de l'entreprise
  - Suretés
  - Entreprises en difficulté

### Intervenants

M. **Bernard SAINTOURENS**, Professeur à l'Université de Bordeaux,

M. **Paul-Gérard POUGOUE**, Professeur à l'Université de Yaoundé,

M. **Denis POHE**, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux,

Maître **Jacques-Brice MOMNOUGUI**, Président du club OHADA à Bordeaux,

Maître **Bernard QUESNEL**, Bâtonnier de l'ordre des avocats à Bordeaux.

\*\*\*\*\*

A l'occasion du lancement des Journées OHADA, le Club OHADA BORDEAUX en partenariat avec l'Université de Bordeaux, la Mairie de Bordeaux, le Club Bordeaux Cameroun France, a organisé deux journées sur l'OHADA à Bordeaux des 20 et 21 septembre 2012.

**La première journée** exclusivement destinée aux avocats s'est tenue dans les locaux de l'école des avocats ALIENOR et a consisté en **une séance de formation continue** (la première dans l'histoire du Barreau de Bordeaux) portant sur le droit des sociétés dans l'espace OHADA.



Après quelques mots d'accueil de Maître Jacques-Brice MOMNOUGUI ,



Monsieur Bernard Quesnel Bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Bordeaux qui a rappelé importance de l'OHADA et la nécessité pour les avocats de s'ouvrir aux nouveaux domaines du droit.



Par suite, le professeur Paul Gérard POUGOUE a procédé à une présentation générale du droit OHADA de l'acte uniforme sur les sûretés et fait état de la réforme alors en cours tout en concluant son intervention par la nécessité du recours au droit comparé pour envisager les droits continentaux.



Monsieur Bernard SAINTOURENS, Professeur à l'université de Bordeaux et Directeur de l'IRDAP (Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine) a exposé sur la particularité de la société anonyme avec administrateur général et la société anonyme unipersonnelle, tout en effectuant de comparaison avec le droit français.

Enfin, Monsieur Denis POHE TOPKA, maître de conférences à l'université de Bordeaux à plancher sur le contentieux des sociétés et la singularité de l'arbitrage OHADA.

**Le vendredi 21 septembre 2012** se tenait la deuxième journée ouverte à tout public et portant sur le thème suivant : « la créativité du droit OHADA ».



M. Michel DUFRANC, Ancien Bâtonnier de l'Ordre a assisté à cette conférence et participé aux échanges.

Cette journée a connu la participation inattendue et très appréciée du juge de la CCJA M. Nassarana



invité par le professeur Paul Gérard POUGOUE.

Ce dernier a ouvert la conférence en s'exprimant sur l'évolution du traité au marché. Il n'a pas manqué de rappeler les institutions principales de l'OHADA et notamment le registre du commerce et du crédit immobilier ainsi que l'arbitrage CCJA.

Par suite, le professeur Bernard SAINTOURENS a fait état des instruments de la décision de l'entreprise (sociétés faisant appel public à l'épargne, lien de droit entre sociétés, opérations de restructuration).

Enfin, le juge NASSARANA a donné une vision concrète du fonctionnement de la cour commune de



justice et d'arbitrage et M. Denis POHE a terminé sur les aléas et les risques de l'entreprise en insistant sur les sûretés et le droit des entreprises en difficulté.

La cérémonie s'est terminée par une réception à la Mairie de Bordeaux.



# PROGRAMME DES 2èmes JOURNÉES

---

**Jeudi 10 Octobre 2013 de 16h30 à 19h30**

**EDA ALIENOR – CRFPA, 18-20 rue du Maréchal Joffre, CS 51155, 33077 Bordeaux CEDEX  
Formation continue réservée aux avocats**

## **Le droit des sociétés dans l'espace OHADA (Actualisation)**

Mot d'accueil de M. **Bernard QUESNEL**, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau du BORDEAUX

- \* Etat de la réforme
- \* Société coopérative
- \* Sas et aménagements conventionnels
- \* Aspects comptables, financiers et fiscaux

### Intervenants

M. **Bernard SAINTOURENS**, Professeur à l'université de Bordeaux,  
M. **Denis POHE TOPKA**, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux,  
M. **Mamour FALL**, Président de l'Ordre des Experts comptables du Sénégal

\*\*\*\*\*

**Vendredi 11 Octobre 2013 de 13h30 à 17h, Pôle juridique et judiciaire,  
Université Montesquieu – Bordeaux IV, 35 Place Pey-Berland, Bordeaux  
Conférence tous publics**

## **Sécurité et garanties dans l'exécution des contrats dans l'espace OHADA**

*Bilan et perspectives dans l'exécution du Traité*

- \* Bilan et perspectives dans l'exécution du Traité
- \* Présentation générale des sûretés et de la réforme
- \* Un point technique : L'agent des sûretés
- \* La protection de la caution dans l'AUS
- \* Retours d'expérience
  - **Un magistrat** : l'acte Uniforme sur les Procédures civiles d'exécution vu par le Juge Camerounais,
  - **Un Avocat** : Présentation de l'Acte uniforme relatif au contrat de transport routier de marchandises,
  - **Pour l'Entreprise** : Quelques aspects réglementaires et pratiques du droit et de l'assurance maritimes et transports au sein de la zone OHADA,

### Intervenants

M. **Pierre CROCQ**, Professeur à l'Université de Paris,  
M. **PIETTE**, Professeur à l'Université de Bordeaux,  
M. **Denis POHE TOPKA**, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux  
Mme **Georgette BOMONO**, Magistrat à la Cour d'Appel du Centre, Cameroun  
Maître **Gaston NGAMKAN**, Docteur en Droit et Avocat au Barreau du Cameroun,  
M. **Louis MOUSSIÉ** (Legal Department SOCATRA)  
Maître **Jacques-Brice MOMNOUGUI**, Président du club OHADA à Bordeaux,

\*\*\*\*\*

Pour ces deuxièmes journées, le Club OHADA avec ses partenaires ont choisi de donner plus de place aux praticiens du droit OHADA sur le continent Africain.

C'est ainsi que la **journée du 10 OCTOBRE 2013**, consacrée à la formation continue des Avocats a



connu la participation de M. Mamour FALL (ici à la salle des pas perdus de la Cour d'Appel de Bordeaux), qui a donné pour notre plus grand bonheur un éclairage sur mes aspects comptables, financiers et fiscaux de l'établissement des bilans des sociétés au regard du plan comptable OHADA.

Cette intervention a donné écho à celle du Professeur SAINTOURENS intervenant sur la société coopérative nouvellement adoptée et à celle de M. Denis POHE sur la Sas et les aménagements conventionnels.

La participation de nombreux Avocats a donné lieu à des échanges vifs et intenses.



Ces brillantes interventions se sont ponctuées par un cocktail au siège du Club OHADA BORDEAUX.





La **journée du 11 OCTOBRE 2013**, fut encore plus intense compte tenu du nombre important d'intervenants.

Le thème retenu sur « les Sûretés et garanties dans l'espace OHADA » était alléchant.

Ici nos remerciements vont particulièrement au Professeur PIETTE qui n'a ménagé aucun effort pour faire venir le Professeur CROCQ à Bordeaux.

De même nos remerciements aux intervenants venus spécialement du Cameroun pour nous faire part de leurs expériences, à savoir :

- Mme Georgette BOMONO, Magistrat à la Cour d'Appel du Centre, à Yaoundé ;
- Me Gaston NGAMKAN, Avocat au Barreau du Cameroun, spécialiste en droit maritime.

Au cours de cette journée, le Professeur CROCQ a exposé sur l'agent des sûretés et a insisté sur sa particularité. Il est notamment revenu sur la réforme des sûretés et les conditions de son élaboration qui a permis la création de l'agent des sûretés.

Le Professeur PIETTE prenant ensuite la parole, a exposé sur la protection de la caution dans l'Acte Uniforme relatif aux sûretés en prenant le soin de procéder à une comparaison avec le droit français.

Mme BOMONO Georgette a exposé sur les Voies d'exécution vu par le Juge Camerounais et la motivation des décisions de Justice.



Me NGAMKAN a présenté, l'acte uniforme relatif au transport des marchandises.

M. Louis MOUISSE à l'aide de schémas et de manière très originale a fait état de la réglementation en droit des assurances maritimes.

Comme pour l'année précédente, la conférence s'est ponctuée par une réception à la Mairie de Bordeaux.